

Procès-verbal N°4 de la Commission Départementale des Délégués

Réunion du :	Jeudi 24 Septembre 2026
À :	16h00
Présidence :	Mr Bernard PERIS
Présents :	Mme Cendrine MENUJIER, Mr Jean Marc LAUGIER, Mr Frédéric DUVAL
Absent(s) :	Mr. Jean Pierre RIEU, Mr Éric HOLZER, Mr Claude BOUILLET

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n°affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Le Président de la commission étant absent, Mr Bernard PERIS est élu Président de séance.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°3 de la réunion du Jeudi 10 Septembre 2026.

RECRUTEMENT

- ✓ La commission donne son accord pour le recrutement des futurs délégués.
- ✓ Le district lance un appel à candidature.

FORMATION

- ✓ La réunion d'information et de formation des délégués (ou faisant fonction) du District Gard Lozère aura lieu le 09/10/2026 à 18h00 au siège du district. **Présence obligatoire.**
- ✓ Cette réunion aura pour but d'améliorer sensiblement les nouvelles fonctions des délégués pour la saison 2026/2027, notamment dans la rédaction des rapports et la manipulation de la FMI.
- ✓ L'envoi des convocations sera faite par Mr Éric HOLZER, avec une réponse attendue avant le lundi 05/10/2026 dernier délai.

DIVERS

- ✓ Une fiche de renseignement sera adressée à chaque délégué par Mr Éric HOLZER à retourner à la Commission avant le 09/10/2026.

Prochaine réunion le jeudi 8 octobre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

PO. Mr Bernard PERIS




La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJIER

